

MISSION

Sensibiliser et éduquer la société à l'égard de l'environnement marin à travers **l'exposition, de conservation et de recherche de la flore, la faune et le patrimoine** des différents océans et des mers - avec un accent particulier sur la **mer Cantabrique**- et **divulguer nos traditions et maritime et la mémoire de la pêche** basée sur la préservation, l'exposition et la diffusion des collections de grande valeur historique et émotionnelle.

VISION

Contribuer à la **défense de la santé et de la durabilité** des océans.

POLITIQUE DU SYSTÈME DE GESTION

Afin de garantir une gestion fondée sur l'Amélioration Continue de ses Processus et de son Action Environnementale, la Fondation Océanographique de Guipúzcoa (FOG) travaille avec le Système de Gestion basé sur les normes UNE-EN ISO 9001-2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, et le Règlement (CE) N° 1221/2009 du Parlement Européen et du conseil concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS), dans le but d'obtenir la satisfaction de tous les tiers intéressés ainsi que de promouvoir le changement des comportements vis-à-vis de l'environnement.

Pour toutes ces raisons, et pour garantir une mise en place effective de ce **SYSTÈME DE GESTION**, la Fondation a établi une **POLITIQUE** qui obéit aux principes suivants:

- Orienter les processus et la prestation des services aux demandes et aux exigences des tiers intéressés.
- Assurer le respect de toutes les exigences, y compris légales et réglementaires, auxquelles souscrit la FOG.
- Le Système de Gestion implanté dans la FOG sera révisé tous les ans, afin de faciliter l'établissement d'objectifs d'amélioration en ligne avec notre plan stratégique.
- Le personnel sera impliqué dans l'amélioration continue ; d'une part, à travers les différentes réunions de départements et entre les départements, au cours desquelles les équipes de travail analyseront les opportunités d'amélioration, et d'autre part, en encourageant la participation des employés à travers divers canaux de communication.
- La FOG considère la formation de son personnel comme un élément-clé de l'amélioration continue du Système de Gestion.

Dans le **Système de Gestion de l'Environnement** intégré dans le Système de Gestion de la Fondation, les principes suivants, qui viennent s'ajouter aux précédents, sont également fondamentaux :

- Engagement envers la protection de l'environnement, qui inclut la prévention de la pollution à travers l'évaluation des impacts produits par la FOG sur l'environnement, afin de les prévenir, de les éliminer ou de les réduire.
- Travailler pour que le personnel de la FOG comme nos fournisseurs ou autres parties prenantes de notre organisation, adoptent des pratiques environnementales conformes à la politique de la Fondation.
- Privilégier une consommation rationnelle de l'énergie et des ressources naturelles à notre portée.

La Direction de la FOG s'est fixé l'objectif de garantir la sécurité de toutes les personnes de l'organisation:

- En implantant un Système de Gestion pour la **Prévention des Risques du Travail et de la Santé**, afin d'éviter les accidents du travail, en détectant à cette fin les risques potentiels et en implantant toutes les actions correctives nécessaires pour la protection des travailleurs, dans le respect de la législation en vigueur en matière de Sécurité et d'Hygiène sur le Lieu de Travail.
- La prévention est en même temps une responsabilité qui appartient à chacune des personnes qui travaillent au sein de la FOG. Notre participation à l'implantation et au développement du système se traduira par une sécurité et une efficacité accrues dans notre travail. L'objectif est par conséquent d'améliorer les conditions de travail des personnes de l'organisation et d'augmenter ainsi leur satisfaction, qui se traduira par une meilleure efficacité au travail, plus de motivation et une meilleure qualité de leur vie professionnelle.
- La Direction s'engage à fournir les ressources nécessaires au développement et à l'implantation du Système de Gestion Intégrée pour la Prévention des Risques du Travail et de la Santé.

La politique sera accessible aux tiers intéressés et diffusée au sein de l'organisation pour assurer sa compréhension.

Le/la Directeur-Gérant/Directrice-Gérante, ainsi que le/la Responsable des Systèmes de Gestion, contrôleront le respect du système établi dans le Manuel. Il/elle espère en retour que chacun des membres de l'organisation acceptera et collaborera de manière active à l'atteinte des objectifs de cette politique, afin d'impulser le Système de Gestion basé sur l'amélioration continue sur lequel nous misons.



M^{re} Esther Irigaray Arrate

Directrice-gérante de l'Aquarium de Donostia-San Sebastián.